

Nom de l'établissement : CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD

Nom de l'installation visitée : CENTRE DE SANTE ET SERVICES SOCIAUX DE LA BASSE-COTE-NORD

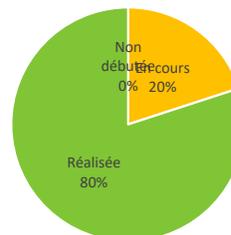
Région : Côte-Nord

Date de la visite : 27 octobre 2021

Date de transmission au MSSS : 6 mai 2022

Reddition de comptes : 28 octobre 2023

État d'avancement



Non débutée En cours Réalisée

	Non débutée	En cours	Réalisée	
L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À UNE GOUVERNANCE VISANT L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES SOINS ET DES SERVICES	0	0	0	0
L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ	0	2	4	6
LE RÉSIDENT REÇOIT LES SOINS ET LES SERVICES DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE PROPICE AU MAINTIEN DE SON IDENTITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE	0	0	4	4
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>0</b>

Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au			Reddition de comptes au			Reddition de comptes au			
		27 juillet 2022			27 octobre 2022			28 octobre 2023			
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	
<b>Partie 2 : L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ</b>											
1	Le MSSS recommande à l'installation de prendre les moyens nécessaires afin de mettre en place un comité milieu de vie.	2022-11-01		X			X			X	
2	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin: <ul style="list-style-type: none"> <li>d'utiliser les contentions physiques en dernier recours;</li> <li>d'offrir annuellement des activités d'information ou de sensibilisation :                             <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> au personnel concernant les symptômes comportementaux et psychologiques de la démence;</li> <li><input type="checkbox"/> au personnel, aux résidents et aux proches afin de favoriser la bientraitance et contrer la maltraitance.</li> </ul> </li> </ul>	1 septembre 2022 1 décembre 2021 En continue			X			X		X	

Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au			Reddition de comptes au			Reddition de comptes au			
		27 juillet 2022			27 octobre 2022			28 octobre 2023			
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	
3	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin de tenir des rencontres formelles hebdomadaires pour échanger de l'information sur les plans clinique et organisationnel avec l'équipe soignante.	2021-11-01			X			X			X
4	Le MSSS recommande à l'installation de prendre les moyens nécessaires afin de mettre en place un comité de résidents.	2022-11-01		X			X			X	
5	Le MSSS recommande à l'installation de prendre les moyens nécessaires afin de favoriser l'expression du point de vue des résidents et de leurs proches sur la qualité du milieu de vie.	2022-06-01			X			X			X
6	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que les stimuli auditifs soient contrôlés.	2021-11-01			X			X			X
<b>Partie 3 : LE RÉSIDENT REÇOIT LES SOINS ET LES SERVICES DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE PROPICE AU MAINTIEN DE SON IDENTITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE</b>											
7	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin qu'une activité post-admission soit réalisée pour valider la compréhension des renseignements transmis aux résidents et à leurs proches, lors de l'accueil.	2021-10-28			X			X			X
8	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que les interventions en soins palliatifs et de fin de vie soient réalisées en interdisciplinarité, en incluant les proches.	1 mai 2022 novembre 2022			X			X			X
9	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin qu'un menu alternatif soit proposé aux résidents qui ne s'alimentent pas ou qui le demandent.	2022-05-01			X			X			X
10	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin qu'un menu alternatif soit proposé aux résidents qui ne s'alimentent pas ou qui le demandent.	2022-11-01			X			X			
11	Le MSSS recommande à l'installation de prendre les moyens afin que la programmation des activités soit élaborée en tenant compte des intérêts et des besoins des résidents et qu'elle soit présentée sur sept jours.	2022-11-01			X			X			X